

TECHNIQUES

■ **Câble transocéanique.** Téléglobe Canada, organisme public chargé des communications internationales, participe au projet qui consiste à poser à travers l'océan Pacifique un nouveau câble sous-marin reliant l'extrême sud-ouest du Cana-



da à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande (projet Anzcan). Le système de câbles Compac mis en service il y a vingt ans demande en effet à être relayé ; depuis 1974, il est utilisé à pleine capacité et, comme il n'existe pas de circuits de réserve, on a eu recours aux services de satellites. Le point d'atterrissage du câble en territoire canadien sera situé sur la côte occidentale de l'île Vancouver, près de Port-Alberni. De l'autre côté de l'océan Pacifique, le câble se divisera, à l'île Norfolk, en deux branches qui aboutiront à Sydney (Australie) et Auckland (Nouvelle-Zélande). Sa longueur totale sera de quinze mille kilomètres ; le coût du projet est évalué à 2,6 milliards de francs. La station canadienne de Port-Alberni sera reliée par faisceaux hertziens au terminal de Vancouver, puis à celui de Montréal, enfin aux câbles transatlantiques pour assurer l'interconnexion nécessaire à l'acheminement du trafic de transit entre le Pacifique et l'Europe. Le câble Anzcan aura une capacité de 1 840 circuits téléphoniques, soit vingt fois plus que la capacité du câble actuel. La section Port-Alberni-Hawaï (4 530 kilomètres) vient d'être posée et l'ensemble doit entrer en service à la fin de l'année prochaine.

■ **Anick C-3**, mis sur orbite en novembre dernier à partir de la navette *Columbia* de la Nasa, est le troisième satellite de la communication construit pour Télésat Cana-

da. Il a pris la suite des trois satellites Anik A lancés de 1972 à 1975, d'un satellite Anik B lancé en 1978 et d'Anik D-1 lancé en août 1982. En dépit du numéro qu'il porte, Anik C-3 est le premier satellite d'une nouvelle série de trois, Anik C-1 et Anik C-2 devant être lancés en 1983 et 1985. Ces engins spatiaux sont des satellites de grande puissance dotés de seize répondeurs (appareils qui reçoivent des signaux de la Terre sur une fréquence, les amplifient et les retransmettent au sol sur une autre fréquence) émettant dans les bandes de 14/12 gigahertz. Comme les fréquences des Anik C sont très éloignées de celles sur lesquelles émettent les systèmes de communications terrestres à ondes courtes, les stations terminales pourront être situées au cœur des agglomérations urbaines sans risques de brouillage. Anik C-3, maintenant en service, transmet des images de télévision de très bonne qualité à des stations terriennes ayant une antenne de 1 mètre de diamètre seulement. La durée de fonctionnement des satellites Anik C est estimée à huit ans.

FAUNE

■ **Chasse aux phoques.** La campagne de chasse aux phoques s'est déroulée le mois dernier, comme chaque année, dans le golfe de Saint-Laurent et au large de Terre-Neuve, mais le Canada s'attend à rencontrer des difficultés pour vendre les peaux de phoques en Europe. En décembre 1982, en effet les ministres de l'environnement des États membres de la Communauté européenne ont adopté une résolution demandant à leurs gouvernements de « prendre toutes les mesures possibles, dans les limites de leur compétence nationale, pour arrêter l'importation des peaux de phoques du Groenland et de phoques à capuchon ». Ils ont convenus d'entreprendre une étude scientifique sur le point de savoir si l'abattage annuel de 180 000 jeunes phoques peut mettre les espèces en danger. Le gouvernement canadien soutient pour sa part que les phoques sont abattus dans des conditions normales et il rappelle que la chasse est réglementée d'une fa-

çon stricte. Des agents de pêches vont sur la banquise pour s'assurer que la réglementation est respectée. Le gouvernement fait valoir que la chasse aux phoques est une source de revenu importante pour des populations insulaires dont le niveau de vie est faible et qui ne pourraient guère trouver d'autres ressources. Enfin, il fait état des conclusions d'une étude impartiale selon laquelle la population des seuls phoques du Groenland compte au moins 1,5 million d'individus. Il propose enfin que soit établie une entente internationale sur l'étude et la gestion des stocks.

ARTS

■ **Claude Vivier** est au nombre des plus brillants compositeurs canadiens contemporains. Élève de Gilles Tremblay, à Montréal, il a étudié en Europe avec Stockhausen puis il est allé découvrir à Bali les sonorités extrême-orientales. En 1973, il signe sa première composition vraiment personnelle, « Chants », pour sept voix. On trouve dans cette œuvre des éléments qui chez lui sont devenus des constantes : goût de la mélodie et importance accordée aux voix, en particulier aux timbres de femmes. Ces voix donnent aux compositions une



Claude Vivier.

ampleur quasi mystique qui n'est pas sans rappeler le chant grégorien. Vivier reconnaît d'ailleurs l'influence du christianisme sur son inspiration. Il raconte qu'enfant, c'est au cours d'une messe de Minuit qu'il « décida » d'être compositeur... Depuis peu, Vivier utilise les éditions de fréquences musicales. Dans « Lonely Child », il abandonne la référence harmonique pour travailler les masses sonores des spectres, qu'il exploite en fonction de leur « rugosité ». Ce terme, qui est

de lui, peut surprendre chez un musicien. Elle exprime bien la sensibilité de son style où l'émotion, physique et spirituelle, est toujours privilégiée. Nommé en 1981 « compositeur de l'année » par le Conseil canadien de la musique, Claude Vivier, qui vit à Paris, vient de terminer un opéra, « Marco Polo ». *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Lucienne Letondal**, qui se consacre à la poésie, a multiplié les récitals des deux côtés de l'Atlantique. En 1973, elle a donné vingt soirées poétiques au Théâtre de l'Œuvre. Pour le centenaire de Tristan Corbière, elle a été présente au festival d'Avignon. Elle a participé ensuite, à l'Olympia, au Festival international de la poésie. Très appréciée de Georges Brassens, elle a été plusieurs fois son invitée à la télévi-



Lucienne Letondal.

sion française et, de 1978 à 1979, elle a produit avec lui l'émission « Pirouettes ». Attachée à faire connaître la poésie canadienne de langue française, elle donne un récitak en forme d'anthologie où elle présente des poètes contemporains et des poètes du siècle dernier : Jacques Brault, Paul Chamberland, Pierre Morency, Suzanne Paradis, Anne Hébert, Pierre Trottier, Émile Nelligan. La poésie, « ce sont des mots d'ailleurs qui ne nous concernent pas » disait Alexis Lefrançois. On est cependant séduit par ces œuvres intimes que la comédienne fait vivre avec sobriété, respectant leur densité et leur finesse. Accompagnée à la guitare classique, elle s'enchant et s'émeut tour à tour. Elle affectionne les œuvres courtes et cristallines qui requièrent une sensibilité à fleur de peau et une grande économie d'expression, comme ce poème de Jacques Godbout : « Feu vert, vieillard, passez... passée la vie, mourez ! ».